

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-7-chem](#) | [\[Exécutions publiques ?\]](#) [Item](#)[Lacretelle. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784.](#) | [Contre le supplice des régicides](#) [[photocopie](#)]

Lacretelle. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784. | Contre le supplice des régicides [[photocopie](#)]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0226

SourceBoite_002-7-chem | [\[Exécutions publiques ?\]](#)

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Lacretelle, Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz 1784](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb307102590>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Lacretelle, Pierre-Louis (1751-10-10 -- 1751-10-10)

TITRE Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1784

EDITEUR , 1784

La cretelle

Discours sur le
rejet de l'union
humaine 1784

ce -> note écrite de
regards

(126)

227

Commandez-nous, & nous vous obéi-
rons; c'est de vous que nous attendons
l'ordre de notre société & le bonheur
de notre existence; ils l'ont rendue sa-
crée à eux-mêmes par cet auguste dé-
pôt; ils l'ont revêtue de splendeur &
de majesté, afin qu'elle subjuguât plus
facilement les volontés, en régnant sur
les imaginations. Et un seul homme ose
se faire juge de celui qui ne doit compte
qu'au ciel & à son peuple; ni la dou-
ceur d'une obéissance filiale, ni la reli-
gion des sermens publics, ne le retiennent;
parricide & sacrilège, il frappe
dans une seule personne la société en-
tière; & c'est quelquefois l'espérance,
l'amour de toute une nation, le bien-
faiteur du genre humain & d'un long
avenir qu'il immole à ses frénétiques
idées, à ses ressentimens personnels! Il
ne peut exister parmi les hommes deux
crimes aussi épouvantables. Si donc les
loix veulent satisfaire toute l'exécration



